

Prix Régional de l'Innovation Touristique (PRIT 2021)

Agenda non classé

Présentation du dispositif

Description

Le Prix régional de l'innovation touristique est organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Il récompense les actions ou initiatives innovantes en matière de tourisme.

Candidats

Ce prix régional s'adresse aux structures suivantes :

- hébergements (hôtels, campings, villages de vacances, restaurants, meublés de tourisme, chambres d'hôtes...), restaurants,
- équipements de loisirs et d'animation : musées, sites, lieux de visite et activités sportives ou culturelles...,
- structures spécialisées dans les services touristiques : agences organisatrices de voyages, loueurs de bateaux ou de vélos, transports de bagages, commercialisation...

À noter que les start-ups numériques ne sont pas éligibles. Seuls les maîtres d'ouvrage publics ou privés de projets touristiques peuvent participer.

Montants

Ce prix régional est doté de 28 000 € de prix répartis comme suit :

- un prix pour chaque catégorie : 4 000 € par lauréat,
- un grand prix de l'innovation touristique : 6 000 €,
- un prix « coup de cœur du prix régional de l'innovation touristique » : 2 000 €

Les prix seront versés en une seule fois aux lauréats par mandat administratif.